

LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE EN COMPARAISON EUROPÉENNE

De plus en plus d'Etats européens rejettent le service militaire obligatoire. Le passage à des armées de volontaires s'explique principalement par une combinaison de facteurs stratégiques et sociaux. Les raisons d'un attachement au service militaire obligatoire varient quant à elles souvent beaucoup. Les frais supplémentaires associés à une armée de volontaires sont souvent exagérés. Le recrutement de volontaires s'avère cependant être un grand défi. En Suisse, il faut, pour le moment, s'attendre à une modernisation du système de milice, mais pas à un changement de son modèle de défense.



Des recrues allemandes lors de la promesse solennelle à Berlin, le 20 juillet 2000. REUTERS / Michael Urban

On peut identifier en Europe, depuis une vingtaine d'années, une tendance selon laquelle de plus en plus d'Etats passent d'une armée de conscrits à une armée de volontaires. En 1990, le service militaire obligatoire était encore la norme dans une grande majorité des pays européens. Seuls la Grande-Bretagne et le Luxembourg se sont déjà convertis à des armées volontaires dans les années 1960. L'Irlande et Malte n'ont quant à elles jamais connu de service militaire obligatoire en temps de paix.

De nos jours, la situation se présente différemment: sur 43 Etats européens possédant des forces armées, 25 ont entre-temps choisi un modèle d'armée volontaire caractérisé par des soldats et des officiers de carrière ainsi que de soldats et officiers professionnalisés embauchés

pour un temps limité. Dans l'espace de l'UE, 16 Etats ont opéré ce changement depuis le milieu des années 1990. Ce sont d'abord, dans une première phase, des pays d'Europe occidentale qui ont franchi cette étape. De nombreux Etats d'Europe centrale et de l'Est sont venus se joindre à eux ces dernières années. La Suède sera le premier membre de l'UE neutre à abolir le service militaire obligatoire le 1er juillet 2010. 7 Etats de l'UE sur 27 (Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce) et 11 autres Etats européens (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Norvège, Russie, Suisse, Serbie, Turquie, Ukraine) ne se sont donc pas convertis jusqu'à présent.

Les raisons d'une réforme de l'armée sont similaires dans la plupart des pays concer-

nés. Un attachement au service militaire obligatoire s'explique quant à lui par des facteurs qui diffèrent souvent d'un pays à l'autre. Des débats politiques sur la forme future de l'armée sont cependant en cours dans beaucoup de ces Etats, comme c'est aussi le cas en Suisse.

Changement stratégique

Les décisions pour ou contre le service militaire obligatoire revêtent toujours tant une dimension stratégique que sociopolitique. En ce qui concerne la dimension stratégique, on peut identifier comme impulsions centrales de l'abolition ou de l'abandon du service militaire obligatoire en Europe la fin de la guerre froide et le changement géostratégique associé à cette dernière. L'importance d'armées de conscrits de grande envergure conçues surtout pour la défense du territoire s'est amenuisée avec la fin du conflit Est-Ouest. La transformation de la menace a simultanément élargi l'éventail des tâches de l'armée. Cet élargissement s'est accompagné dans de nombreux Etats européens d'une réorientation des forces armées sur des missions de gestion de crise internationale. L'introduction d'armées de volontaires était une étape importante sur la voie d'une meilleure capacité opérationnelle des forces armées européennes. Les missions internationales sont généralement très complexes. Elles exigent que les troupes puissent être stationnées à l'étranger pendant des périodes prolongées. Il est souvent impossible de préparer adéquatement des appelés à ce type de missions. Des restrictions légales consi-

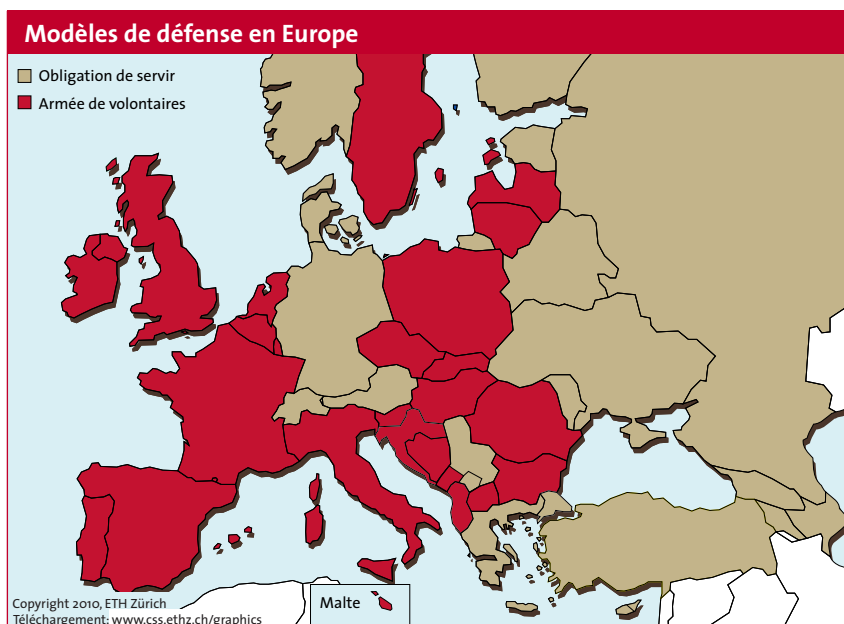
dérables font en outre obstacle à leur déploiement à l'étranger. La règle générale selon laquelle plus un pays a tendance à augmenter le pourcentage de soldats et d'officiers de carrière, plus il participe aux missions à l'étranger est donc d'application aujourd'hui.

L'OTAN et l'UE jouent aussi un rôle dans le passage aux forces armées volontaires en Europe. Elles représentent un cadre institutionnel central non seulement pour les opérations de gestion des crises mais aussi pour le développement de capacités destinées à la promotion militaire de la paix. Elles sont ainsi devenues un moteur important de la modernisation et de la professionnalisation des forces armées. Le changement technologique est en outre un mobile important de la transformation des forces armées. Les armées de citoyens traditionnelles reposent sur le principe de l'homogénéité des troupes. Le progrès technologique exige en revanche une répartition du travail militaire, ce qui rend nécessaire une spécialisation accrue du personnel militaire. La marine et les forces aériennes sont associées depuis toujours à des systèmes complexes, et le niveau technologique de l'armée de terre a lui aussi augmenté ces dernières années, une certaine pression à la professionnalisation allant de pair avec les hautes exigences technologiques.

Changement sociopolitique

Des changements sociopolitiques jouent aussi, en plus du changement stratégique, un rôle important dans l'abandon de l'obligation de servir. Le concept traditionnel des devoirs du citoyen a par exemple perdu de l'importance dans de nombreuses sociétés. Historiquement, l'introduction du service militaire obligatoire est étroitement liée à la naissance des Etats nationaux européens. Le service militaire obligatoire reposait sur l'idée que les droits politiques des citoyens étaient indissociables de l'accomplissement de leur service militaire. Le service militaire obligatoire revêtait ainsi une fonction «démocratique» et a contribué à intégrer l'armée dans les nouveaux Etats nationaux.

Aujourd'hui, la légitimité des Etats européens est bien moins ancrée dans la fonction de protection physique de ses forces armées. Elle se fonde bien davantage sur la capacité de l'Etat à fournir aux citoyens un éventail très large de prestations. L'importance grandissante



Données: Dr. phil. Tibor Szvircev Tresch

des «valeurs postmatérielles» et l'individualisation croissante de la société ont en partie érodé le concept de service militaire obligatoire. Le nombre élevé d'objecteurs de conscience a remis en question la validité universelle du service militaire au même titre que les taux de recrutement en baisse dus à la restructuration et à la réduction des forces armées après 1989. La politique se heurte de plus en plus, en introduisant les forces armées volontaires, au problème de la perte de légitimité de l'armée en raison du recrutement sélectif. Des réflexions électoralistes jouent souvent ici aussi un rôle, la suspension de l'obligation de servir étant populaire dans de nombreux Etats.

Les armées de conscrits

Le passage des armées de conscrits aux armées de volontaires s'explique dans la plupart des Etats par une combinaison similaire d'évolutions stratégiques et sociales. Dans les Etats qui restent actuellement attachés au service militaire obligatoire, on peut d'abord identifier un groupe d'Etats géostratégiquement vulnérables qui se sentent toujours territorialement menacés ou sont embrouillés dans un conflit. Quelques Etats voisins de la Russie ainsi que, par exemple, la Grèce, Chypre et la Turquie font partie de ce groupe. Le fait que la Finlande reste par exemple attachée à son service militaire obligatoire et à une grande armée malgré son appartenance à l'UE s'explique surtout par sa situation géostratégique. Le service militaire obligatoire continue donc de bénéficier d'un grand

soutien auprès de la population finlandaise (cf. analyse CSS n° 68).

Les autres pays européens neutres qui ont une tradition de service militaire obligatoire sont aussi restés jusqu'à présent fidèles à cette forme d'armée bien qu'ils soient bien moins vulnérables que la Finlande du point de vue géostratégique. Dans leur cas, la répartition historique des rôles nationaux et la neutralité qui continue d'être ancrée dans la population soient des facteurs d'explication importants. La tendance va cependant, du moins en Suède et en Autriche, nettement dans le sens du volontariat et de la professionnalisation des forces armées. La Suède est le premier pays neutre à décider de suspendre l'obligation de servir en temps de paix. Un système de recrutement sélectif est déjà appliqué en Suède depuis 2003. La transformation des forces armées suédoises a été fortement marquée par la participation du pays à la Politique commune de sécurité et de défense de l'UE.

Comme la Suède, l'Autriche a elle aussi, ces dernières années, beaucoup orienté ses forces armées sur les missions de paix dans le cadre de l'UE. Le débat sur le service militaire obligatoire bat son plein en Autriche. Bien qu'une décision ne s'ébauche pas encore, le service militaire obligatoire a été raccourci à six mois en 2005. On donne aussi de plus en plus le choix au personnel mobilisable de faire son service militaire ou un service de remplacement – même s'il faut faire formellement état de raisons de conscience. En Suisse enfin, le débat sur le service mi-

litaire obligatoire s'échauffe également, bien que l'engagement à l'étranger de son armée ait été comparativement faible jusqu'à présent. Comme le principe de l'armée de citoyens est, en Suisse, étroitement lié à la longue tradition républicaine et au processus de constitution de l'Etat et est toujours un élément important de la conscience nationale, il faut s'attendre ici à des controverses émotionnelles dans les prochaines années (cf. ci-dessous).

L'Allemagne, qui reste également fidèle au service militaire obligatoire, ne se classe ni parmi les Etats géostratégiquement vulnérables ni parmi les Etats neutres. Mais il se peut ici aussi que la conscience nationale marquée par l'héritage historique explique la renonciation à une armée de volontaires. Seule la CDU/CSU se prononce en effet aujourd'hui systématiquement en faveur du service obligatoire. Le fait est en outre que la pratique de recrutement a fortement changé ces dernières années et que l'on peut aujourd'hui qualifier la Bundeswehr de «pseudo-armée de conscrits» (Karl Haltiner), puisque seuls 35,000 membres sur 255,000 de la Bundeswehr sont encore des conscrits. La longueur du service militaire a, en outre, été considérablement raccourcie. En vertu de la décision de la coalition CDU/CSU-FDP du 17 mai 2010, elle ne devrait plus désormais être que de six mois. Mais il se peut que le dernier mot n'ait pas encore été dit dans la question du service obligatoire – d'autant plus que certains experts attirent l'attention sur le fait qu'une durée aussi courte du service militaire porte préjudice à la compétence et à l'efficacité militaires et ne représente pas une solution satisfaisante du point de vue de la politique de sécurité.

Des controverses

Une controverse récurrente dans les débats sur le service obligatoire concerne les coûts. Les partisans du service obligatoire soutiennent qu'une armée de volontaires représente une option plus onéreuse car le niveau des salaires est plus élevé. A leur avis, il n'est pas possible d'offrir suffisamment d'incitations financières pour recruter assez de volontaires quant le budget de la défense est très mince. Les adversaires des armées de conscrits attirent, à juste titre, l'attention sur le fait qu'un calcul des coûts intégraux de ces forces armées dépasse la plupart du temps largement les chiffres indiqués. Les pertes d'efficacité engendrées lorsque les appelés n'exercent

pas leur activité civile ne sont par exemple pas calculées. Une étude scientifique de 2006 a pu prouver pour les Etats de l'OCDE une influence négative statistiquement importante du service militaire obligatoire sur la croissance économique [☞](#). Il convient de remettre en question de manière aussi critique le facteur des coûts dans les débats sur les différents modèles d'armée.

Un second point de controverse concerne le potentiel de recrutement de forces armées volontaires en Europe. L'expérience de ces dernières années a montré en effet que plusieurs Etats avaient eu du mal à trouver suffisamment de personnel qualifié après leur rejet du service obligatoire. On peut cependant sûrement identifier des mesures susceptibles d'améliorer la compétitivité des forces armées sur le marché du travail. On citera par exemple l'augmentation de la solde militaire, la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement professionnelle, l'amélioration des possibilités de carrière au sein des forces armées et la garantie d'une compatibilité élevée entre les qualifications professionnelles militaires et civiles.

Le service obligatoire fait finalement aussi l'objet de controverses en ce qui concerne son importance comme élément d'intégration sociale et comme décharge pour les institutions sociales comme les hôpitaux et les homes pour personnes âgées qui profitent des prestations fournies par les objecteurs de conscience faisant un service de remplacement. Mais il se pose surtout dans ce contexte, en plus de tous les arguments intrinsèques pour ou contre le service obligatoire, la question fondamentale de savoir si d'éventuels «effets secondaires» sociaux positifs de cette forme d'armée traditionnelle peuvent représenter une base suffisante pour légitimer l'immixtion qui en découle dans la liberté personnelle.

Le débat en Suisse

Le modèle de l'armée suisse est unique dans toute l'Europe en ce qu'il est aussi caractérisé, en plus de l'obligation de servir, par le principe de milice ancré dans la Constitution. Les forces armées autrichiennes et finlandaises présentent certes elles aussi une composante milicienne. Mais seule la Suisse a une armée de milice à proprement dire dans laquelle la grande majorité des appelés font, après une brève formation de base, leur service dans des cours de répétition

(CR) répartis sur plusieurs années et la part de personnel de carrière est minime même au niveau des officiers. Plus encore que d'autres armées de conscrits, le modèle de l'armée suisse reflète donc l'idéal politique traditionnel du «citoyen en uniforme».

En Suisse, les débats politiques intérieurs tournent tant autour de la question de la milice que du service militaire obligatoire. En ce qui concerne la milice, la baisse de compatibilité du système des CR avec les besoins de l'économie et avec le système de formation est problématisée. La forte baisse de la volonté d'assumer des fonctions de cadre et le manque d'officiers de milice qui en découle sont considérés comme une crise du système de milice.

Le débat sur l'obligation de servir est souvent mené en rapport avec la question de l'égalité face aux ces obligations. Seule environ la moitié d'une année de naissance s'acquitte par exemple intégralement de son obligation de servir, la révision de la Loi fédérale sur le service civil de remplacement du 1er avril 2009 ayant encore intensifié ce problème. Au niveau politique, le parti socialiste est cependant jusqu'à présent le seul parti représenté au Conseil fédéral à remettre en question le service obligatoire, faisant valoir des raisons stratégiques, sociales et financières. Le PS ne s'engage cependant pas aujourd'hui en faveur d'une armée professionnelle mais d'une armée de milice volontaire avec un noyau de soldats de carrière et contractuels, ce qui est caractéristique des débats suisses plutôt atypiques par rapport au reste de l'Europe. Le thème du service obligatoire devrait susciter un regain d'attention dans les prochaines années, surtout en raison de l'initiative populaire du GSsA en vue de suspendre le service obligatoire. On remarquera dans ce contexte que près de la moitié des personnes interrogées se déclarent en faveur d'une armée de volontaires dans des sondages comme la «Jahresstudie Sicherheit» (étude annuelle sur la sécurité [☞](#)).

Le Conseil fédéral attire, dans le Rapport sur la politique de sécurité 2010, l'attention sur la nécessité de développer l'armée suisse. Il faut, en raison de l'évolution démographique (baisse du nombre d'appelés) et de la pression financière persistante, s'attendre à ce que les effectifs de l'armée, se montant à plus de 120,000 soldats actifs aujourd'hui, soient

encore une fois réduits de manière marquée dans les prochaines années. Mais le Conseil fédéral exprime simultanément, dans le Rapport sur la politique de sécurité, sa volonté de rester fidèle au service obligatoire et au principe de milice. Seules sont recherchées une «modernisation» et une «flexibilisation» du principe de milice, les détails correspondants devant être concrétisés dans le Rapport sur l'armée 2010.

Il reste à voir si l'on peut résoudre les problèmes croissants par une modernisation du modèle traditionnel de l'armée ou si un changement de système s'impose aussi à long terme en Suisse. Le fait est que l'idée d'une armée volontaire en Suisse n'est pas seulement entravée aujourd'hui par des considérations politiques. L'idée d'une milice volontaire n'améliore la compatibilité économique que de manière restreinte et ne rend possible que dans certaines conditions l'orientation de l'armée sur la promotion de la paix encouragée par le PS. Une armée de volontaires «classique» pourrait quant à elle être liée en Suisse à des difficultés de recrutement encore plus grandes que dans les autres Etats européens en raison du faible taux de chômage incompressible. Il reste cependant à vérifier éventuellement dans quelle mesure une augmentation importante des militaires en service long et donc une relativisation du principe de milice en cas de maintien du service obligatoire pourraient représenter une alternative plus à même de faire face à la menace et plus indiquée sur le plan économique.

I Editeur responsable: Daniel Möckli
analysen@sipo.gess.ethz.ch

I Commande d'analyses et abonnement gratuit: www.ssn.ethz.ch

Parus précédemment

- N° 76: Sécurité énergétique: les marchés du gaz naturel en mutation
- N° 75: Le service militaire obligatoire en comparaison européenne
- N° 74: Politique nucléaire américaine: un changement modéré
- N° 73: L'Inde: une puissance émergente placée devant de grands défis
- N° 72: Réforme du Conseil de sécurité: un noeud gordien?
- N° 71: Cyberguerre: concept, état d'avancement et limites
- N° 70: Le Yémen: lutte difficile contre le terrorisme
- N° 69: La politique énergétique de l'UE face à de grands défis
- N° 68: Finlande: gestion de crises et défense territoriale
- N° 67: Engagements de l'armée à l'étranger: bilan et options
- N° 66: L'Organisation de coopération de Shanghai: signification pour l'occident
- N° 65: La crise du TNP: avant la conférence d'examen de 2010
- N° 64: Politique de défense britannique: pression réformiste
- N° 63: Promotion civile de la paix: potentiel et limites
- N° 62: Communication du risque: utilité pour la politique de sécurité
- N° 61: Politique extérieure de la Suisse 2009: Etat des lieux
- N° 60: La résilience: un concept pour la gestion des catastrophes et crises
- N° 59: Iran: crise interne et marge de manoeuvre des états occidentaux
- N° 58: Prix du pétrole et géopolitique: les gagnants et les perdants
- N° 57: Le nucléaire gagne du terrain: le risque de prolifération
- N° 56: Le voisinage oriental de l'Europe entre influence russe et ancrage à l'Ouest
- N° 55: Opération Atalante: piraterie et politique de sécurité de la Suisse
- N° 54: Alliance de contradictions: l'OTAN après le sommet anniversaire
- N° 53: Désarmement atomique: l'Amérique et la Russie reprennent les négociations
- N° 52: Prospective stratégique: anticipation et capacité d'agir
- N° 51: Afghanistan: nouvelle stratégie et nombreuses questions
- N° 50: Rapport sur la politique de sécurité: points cruciaux et débats
- N° 49: Le conflit au Proche-Orient après la guerre de Gaza
- N° 48: Lutte antiterrorisme: bilan intermédiaire
- N° 47: Pakistan: partenaire de sécurité et foyer de crise
- N° 46: Livre blanc: nouvelle stratégie de sécurité nationale de la France
- N° 45: L'importance croissante des acteurs civils dans les conflits violents
- N° 44: Politique étrangère suisse: nouvelles orientations
- N° 43: Le conflit nucléaire iranien: état d'avancement et options
- N° 42: Une approche globale dans la gestion internationale des crises
- N° 41: Politique extérieure américaine sous Bush: bilan et perspectives
- N° 40: Sécurité et développement: entre convergence et concurrence
- N° 39: Crise du Caucase: épreuve pour la Russie et l'Occident
- N° 38: Importance stratégique croissante de l'Afrique
- N° 37: Politique européenne de la Suisse: le bilatéralisme – solution permanente?
- N° 36: La sécurité énergétique en Europe: état et perspectives
- N° 35: Politique suisse au Proche-Orient: ambitieuse et controversée
- N° 34: Opérations d'information: tendances et controverses
- N° 33: Lézardes sous la fondation: l'OTAN après le sommet de Bucarest
- N° 32: Open Source Intelligence: nouveau paradigme du renseignement?
- N° 31: Secteur européen de l'armement: l'Etat sera obligé de s'adapter
- N° 30: Gestion des risques et politique de sécurité
- N° 29: L'indépendance contestée du Kosovo
- N° 28: La PESD après le Traité de Lisbonne
- N° 27: Tendances stratégiques actuelles
- N° 26: Changement climatique et politique de sécurité
- N° 25: Après Annapolis: processus de paix fragile au Proche-Orient
- N° 24: Conflits liés à l'environnement: importance et solutions
- N° 23: Gestion stratégique des crises: tendances et concepts
- N° 22: Comparaison des forces de réaction rapide de l'OTAN et de l'UE
- N° 21: La Turquie à l'orée d'une réorientation stratégique?
- N° 20: Neutralité et capacité d'action extérieure de la Suisse
- N° 19: Corée du Nord: vers le désarmement nucléaire?
- N° 18: La montée des islamistes au Proche-Orient: démarcation et dialogue